

# Les tests et diplômes de français langue étrangère



Cinq pays accueillent plus de la moitié de l'ensemble des étudiants étrangers dans le monde : les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, l'Australie et l'Allemagne. La France accueille plus de 298 900 étudiants étrangers et se place 3<sup>ème</sup> rang après les États-Unis et le Royaume-Uni. Le choix du pays d'accueil est effectué en fonction de plusieurs critères, dont celui de la langue parlée et utilisée dans l'enseignement.

## Le français, une langue internationale

La langue française, parlée par 274 millions de personnes dans le monde, est la langue officielle de 32 États répartis sur

les 5 continents. Le français est la langue de travail de l'Union Européenne avec l'anglais et l'allemand, la 3<sup>e</sup> langue des affaires et la 2<sup>e</sup> langue d'information internationale. Avec 125 millions d'apprenants et 900 000 professeurs de français, elle reste la langue la plus enseignée après l'anglais.

Le CECRL du Conseil de l'Europe a défini, en 2001, les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère. Il est désormais le référentiel qui s'est imposé avec 6 niveaux, utilisés pour l'évaluation de la langue française, pour une admission dans un établissement d'enseignement supérieur français.

## Les tests et diplômes de français reconnus pour l'accès à l'enseignement supérieur français

Les critères académiques, pour la demande de visa de long séjour pour des études en France, ont été précisés par une circulaire interministérielle (Intérieur, Affaires étrangères, Enseignement supérieur et Recherche) le 27 janvier 2006. Parmi ces critères (niveau atteint par les candidats, qualité du cursus antérieur, cadre institutionnel du projet de mobilité, etc.) le critère 4 traite de l'importance « *des compétences linguistiques, avec le contrôle du niveau de maîtrise de français des candidats, sans exclure ceux qui révèlent un potentiel académique important.* »

### Plusieurs tests et diplômes de langue française permettent d'attester du niveau suffisant de la maîtrise du français pour l'entrée dans un établissement supérieur français

- Pour s'inscrire en première année à l'université (niveau Licence 1) ou en école d'architecture, les étudiants étrangers (hors Union européenne) doivent obligatoirement suivre la procédure de demande d'admission préalable (DAP). Dans ce cadre, ils doivent justifier de leur niveau de français par le TCF-DAP ou bien, en cas de dispense, par le TEF (sous réserve d'avoir obtenu une note de 14/20 à l'épreuve d'expression écrite) ou un diplôme DELF B2 ou supra.
- Pour l'inscription en Licence 2 et 3, Master 1 et 2, Doctorat ou dans les Grandes Écoles, il n'y a pas de règle uniformément suivie, chaque institution étant libre de fixer ses critères d'admission en termes de compétence en français. Les étudiants doivent toujours se renseigner auprès de l'établissement dans lequel ils souhaitent s'inscrire.

## Le TCF (Test de connaissance du français)



Le Test de connaissance du français (TCF), test des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un test en français langue générale, standardisé et calibré, conçu par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), organisme certificateur membre d'ALTE (*The Association of Language Testers in Europe*). Le TCF répond aux exigences de qualité de la norme ISO 9001, version 2008, pour l'ensemble de ses processus. Le TCF peut être passé sur ordinateur dans certains pays pour les épreuves de compréhension et, très prochainement, pour l'épreuve d'expression écrite.



**La validité des résultats est de deux ans. Il faut attendre au minimum 50 jours entre deux sessions si on souhaite passer une nouvelle fois les épreuves (TCF et/ou TCF-DAP).** [www.ciep.fr/tcf/](http://www.ciep.fr/tcf/)

### → Études en France : demande d'admission préalable (DAP)

Il existe une version spécifique du TCF (TCF-DAP) dans le cadre de la procédure de demande d'admission préalable (DAP), comportant une épreuve d'expression écrite obligatoire. [www.ciep.fr/tcfdap/](http://www.ciep.fr/tcfdap/)

Le TCF est le seul test reconnu par la Conférence des présidents d'université (CPU) dès la Licence 2.

N.B. Le niveau demandé peut varier en fonction des demandes des établissements et/ou des programmes d'études.

### → Descriptif des épreuves du TCF et TCF-DAP : [www.ciep.fr/tcf/](http://www.ciep.fr/tcf/)

### → Où s'inscrire et se renseigner sur les tarifs ?

626 centres agréés, répartis dans 141 pays dont la France propose de sessions. Contactez directement le centre agréé pour obtenir des informations sur la date de l'organisation du test et le tarif des épreuves. Le CIEP, en collaboration avec les cours de civilisation française de la Sorbonne (CCFS), organise à Paris des sessions mensuelles. Pour vous présenter à l'une de ces sessions : [www.ccfs-sorbonne.fr/-Centre-d-examen-TCF,156-.html](http://www.ccfs-sorbonne.fr/-Centre-d-examen-TCF,156-.html)

### → Centres agréés du TCF à travers le monde : [www.ciep.fr/tcf-tout-public/coordonnees-centres-passation](http://www.ciep.fr/tcf-tout-public/coordonnees-centres-passation)



## Le TEF (Test d'évaluation de français)



**Le Test d'Évaluation de Français (TEF)**, créé et diffusé par le **Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIP)** est un instrument de référence internationale qui mesure le niveau de connaissance et de compétences en français. Le **TEF** fournit au candidat une photographie linguistique de son niveau en français en le situant sur une échelle de 7 niveaux indexée sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il comprend des épreuves sous forme de questionnaires à choix multiples -QCM- (compréhension écrite, compréhension orale, lexique et structure) et deux épreuves ouvertes (expression écrite et expression orale). Il est disponible en version électronique avec e-tef (pour les épreuves au format QCM uniquement), qui permet la délivrance immédiate des résultats.

Les candidats peuvent se présenter au TEF autant de fois qu'ils le souhaitent.

### → **Études en France : demande d'admission préalable (DAP) : 1<sup>ère</sup> inscription en Licence**

Pour la DAP, **le TEF pour les études en France** est reconnu comme dispense du TCF-DAP (arrêté ministériel du 25 Avril 2014), à condition d'avoir passé les épreuves obligatoires et obtenu à l'épreuve d'expression écrite un score de 325 points sur 450 correspondant au Niveau B2 du CECRL et à une note de 14/20. La dispense à l'examen est valable pour une durée de 5 ans. [www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-pour-les-etudes-en-france/](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-pour-les-etudes-en-france/)

N.B. Le niveau demandé peut varier en fonction des demandes des établissements et/ou des programmes d'études.

### → **Descriptif des épreuves du TEF** : [www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/)

### → **Où s'inscrire et se renseigner sur les tarifs?**

Le TEF est présent dans une centaine de pays grâce à un réseau de plus de 400 centres agréés qui organisent les sessions. Chaque centre agréé définit le calendrier des sessions et détermine le montant des inscriptions au TEF.

**Centres agréés pour le passage du TEF** : [www.francais.cci-paris-idf.fr/trouver-un-des-centres-agrees-tef/](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/trouver-un-des-centres-agrees-tef/)

## Les diplômes DELF (Diplôme d'études en langue française) et DALF (Diplôme approfondi de langue française)



Les diplômes DELF et DALF sont les diplômes officiels délivrés par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, certifiant les compétences en français des candidats étrangers. Ils se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux six niveaux du CECRL : DELF A1, A2, B1, B2, et DALF

C1 et C2. Chaque diplôme est constitué d'épreuves évaluant les 4 compétences : compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites. **À la différence des tests de langue, les diplômes du DELF et du DALF sont acquis pour la vie.**

### → **Études en France : demande d'admission préalable (DAP) et niveaux reconnus**

Pour la DAP (entrée en L1, L2 ou école d'architecture), le niveau minimum est le DELF B2 (quelle qu'en soit la formule présentée par le lauréat : DELF tout public, DELF scolaire, DELF junior, DELF Pro). Les DALF (C1 ou C2) exemptent également de tout test linguistique pour l'entrée à l'université française. [www.ciep.fr/delfdalf/](http://www.ciep.fr/delfdalf/)

N.B. Le niveau demandé peut varier en fonction des demandes des établissements et/ou des programmes d'études.

### → **Descriptif des épreuves du DELF** : [www.ciep.fr/delfdalf/presentation-epreuves-delf.php](http://www.ciep.fr/delfdalf/presentation-epreuves-delf.php)

### → **Descriptif des épreuves du DALF** : [www.ciep.fr/delfdalf/presentation-dalf.php](http://www.ciep.fr/delfdalf/presentation-dalf.php)

• Note minimale requise par épreuve : 5/25 • Note totale sur 100 • Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

### → **Où s'inscrire et se renseigner sur les tarifs?**

Près de 1200 centres d'examen sont répartis dans 175 pays. Les inscriptions se font directement dans les centres d'examen (lycées, écoles de langues, centres universitaires, instituts, Alliances françaises...). Le coût de l'inscription au diplôme est fixé sous le contrôle des rectorats d'académie et des services culturels de l'ambassade de France et varie selon les pays. Contactez le centre d'examen de votre choix dans votre pays ou en France.

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) dispense des préparations aux certifications du DELF B1 au DALF C2 (4 modules de 30 heures) ou du DELF B1 au DALF C1 avec perfectionnement linguistique (3 modules de 70 heures) :

[www.cned.fr/inscription/8FLESDIX](http://www.cned.fr/inscription/8FLESDIX)

### **Centres agréés DELF/DALF :**

- dans votre pays, l'annuaire des centres de passation : [www.ciep.fr/delfdalf/annuaire\\_centres.php](http://www.ciep.fr/delfdalf/annuaire_centres.php)
- en France, la liste des centres de passation : [www.ciep.fr/sites/default/files/liste\\_centres\\_fr.pdf](http://www.ciep.fr/sites/default/files/liste_centres_fr.pdf)



## Les autres certifications de compétence linguistique

D'autres certificats (Alliance française) et diplômes (CCIP, diplômes d'université) de compétence en langue française sont reconnus par les établissements ; l'étudiant étranger doit toujours vérifier la reconnaissance par l'établissement où il souhaite s'inscrire.

**Les certifications de l'Alliance française**, présentes au niveau national et international, ont une reconnaissance européenne ALTE (The Association of Language Testers in Europe). Le DHEF (Diplôme de hautes études françaises) correspond au niveau C2 du Cadre européen commun de références pour les langues. [www.alliancefr.org](http://www.alliancefr.org)

**Les diplômes de français professionnels** proposés par le CELAF de la CCIP Île de France sont des certifications pratiques et adaptées, qui testent les compétences de communication écrites et orales en français dans les principaux domaines du monde professionnel : affaires, droit, secrétariat, diplomatie, tourisme et hôtellerie, scientifique et technique, juridique, santé et mode. Il existe actuellement 17 diplômes indexés sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les Langues (CECRL), de A2 à C2. [www.francais.cci-paris-idf.fr/formations/](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/formations/)

## L'université

Les diplômes d'université (DU) sanctionnent différents niveaux de maîtrise du français, en référence aux CECRL.

L'ADCUEFE, Campus FLE, (Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers), développe des diplômes d'université spécifiques aux centres universitaires : les DUEF A1/A2/B1/B2/C1/C2 validés par les universités.

Les Diplômes DUEF B2, DUEF C1 et DUEF C2 sont reconnus par les universités pour une entrée en Licence 2 et 3 et en Master 1 et 2. Cette reconnaissance se fait par vote au CA des universités.

### → Le diplôme d'université de Français sur objectifs universitaires (FOU) préparant aux études à l'Université pour des disciplines spécifiques

Ces diplômes d'université sont adaptés aux parcours diplômants en français diplomatique et des relations internationales, commerce, communication et négociation en français, études économiques et de gestion, langue et civilisation françaises, littérature et sciences humaines.

*N.B. Les diplômes d'université (DU) sont des diplômes d'établissements et non des diplômes nationaux. Les étudiants étrangers doivent auparavant se renseigner sur le coût d'inscription et toujours vérifier que l'établissement, dans lequel il souhaiterait s'inscrire à l'issue de la formation, reconnaît le DU visé.*



## L'évaluation en langue française des étudiants non francophones les niveaux de référence des épreuves obligatoires

CECRL Conseil de l'Europe		DELFDALF Validité définitive	Test de connaissance du français (TCF) Validité : 2 ans		Test d'évaluation de français (TEF) Validité recommandée : 1 an		Nombre d'heures d'apprentissage (approximatif)
Utilisateur expérimenté	C2	DALF C2	Supérieur avancé	Niveau 6 600 à 699	Maîtrise complète	Niveau 6 834 à 900	Variable
	C1	DALF C1		Supérieur		Niveau 5 500 à 599	
Utilisateur expérimenté	B2	DELF B2	Intermédiaire avancé		Niveau 4 400 à 499	Maîtrise générale	Niveau 4 541 à 698
	B1	DELF B1		Intermédiaire	Niveau 3 300 à 399		Maîtrise limitée
Utilisateur élémentaire	A2	DELF A2	Élémentaire avancé		Niveau 2 200 à 299	Maîtrise des structures de base	
	A1	DELF A1		Élémentaire	Niveau 1 100 à 199		Connaissance basique

*Source : MAEDI/DGMDF/Sous-direction de la diversité linguistique et du français, CIEP, CCIP*

### Les dispenses d'évaluation en langue française

Il existe des cas de dispense pour :

- les titulaires du baccalauréat français (délivré par le ministère de l'Éducation nationale), du baccalauréat européen, des baccalauréats franco-allemand (*Abibac-Abitur*), franco-espagnol (*Bachibac*) et franco-italien (*Esabac*) ;
- les ressortissants des États où le français est langue officielle : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Mali, Monaco, Niger, Rép. Démocratique du Congo, Sénégal, Togo ;
- les ressortissants des pays multilingues où le français est langue officielle : Belgique, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Seychelles, Suisse, Tchad, Vanuatu. Pour être dispensés du TCF pour la DAP, les candidats doivent avoir effectué leurs études secondaires en majeure partie en français ;
- les étudiants issus des sections bilingues francophones ;
- les ressortissants des États où les épreuves des diplômes de fin d'études secondaires se déroulent en majeure partie en français ;
- les candidats partant dans le cadre d'un programme arrêté par accord inter-gouvernemental ou d'un programme défini par une convention interuniversitaire ;
- les boursiers étrangers du gouvernement français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ;
- les apatrides, les réfugiés, les enfants de diplomates en poste en France ;
- dans certains cas pour les étudiants partant suivre des programmes enseignés intégralement en anglais : <http://www.campusfrance.org/fria/taughtie>

#### À noter

Le motif de la dispense doit figurer, sur le dossier du candidat, à côté de la mention « À dispenser ».

Le candidat doit pouvoir justifier de la dispense lors du dépôt du dossier, sinon il doit obligatoirement être inscrit à une session du TCF-DAP.

Chaque université, tout comme chaque SCAC, se doit d'organiser une session du TCF-DAP. Le cadre réglementaire de la DAP ne permet pas de privilégier localement un autre outil de certification linguistique.





## Les centres, écoles et départements universitaires de français langue étrangère

Un nombre important de centres et d'écoles proposent en France, avec différents statuts (association, privé, universitaire), des cours de français langue étrangère, mais aussi plusieurs spécialités, des séjours linguistiques, des préparations aux diplômes et aux tests dont ils peuvent être également centres de passage. Ils peuvent être membre d'un réseau (Alliances françaises, ADCUEFE, Groupement FLE, universités et instituts catholiques, Souffle, Unosel), être labellisés Qualité FLE, et avoir des partenariats avec des universités françaises et étrangères.



### Un label ministériel : Qualité français langue étrangère

Le label *Qualité français langue étrangère* est le résultat d'une démarche d'assurance qualité engagée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; le ministère des affaires étrangères et du développement international ; le ministère de la culture et de la communication. Le label permet d'identifier des centres de langues garantissant la qualité de leurs cours et de leurs services et leur permet de bénéficier d'une promotion institutionnelle.

À ce jour, une centaine de centres sont labellisés : centres universitaires, centres de langue de grandes écoles, centres privés ou associatifs qui reflètent la diversité de ce secteur d'activité.

La gestion du label est assurée par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public.

### Les groupements et réseaux professionnels

- **ADCUEFE**, l'Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers, regroupe 38 centres de français langue étrangère, basés dans des universités françaises, qui proposent des cours de français aux étudiants et professeurs étrangers. Les experts du réseau ADCUEFE réalisent chaque année des missions (audit et conseil sur les dispositifs curriculaires, ingénierie de la formation en langues et de l'éducation) pour le compte du réseau français à l'étranger, ainsi que pour les départements d'études françaises d'universités étrangères.  
<http://fle.asso.free.fr/adcuef>

- **Alliance Française**

Fondée en 1883, l'Alliance Française est aujourd'hui un réseau de 1 072 associations implantées dans 136 pays diffusant la langue et la culture françaises auprès de tous les publics. L'Alliance française de Paris, ainsi que les différents comités des Alliances implantés en France dans plusieurs régions, accueillent chaque année des étudiants venus de tous les pays.  
[www.fondation-alliancefr.org](http://www.fondation-alliancefr.org)

- **CELAF**

Le Centre de langue française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France est un acteur pionnier dans la certification et la formation en français professionnel est membre d'ALTE depuis avril 2007. Le TEF a reçu la certification ISO 9001 v2008 et le label Q-FLE.

Il est reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de l'Intérieur, le gouvernement fédéral canadien ainsi que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.

[www.francais.cci-paris-idf.fr/](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/)

- **CIEP, Centre international d'études pédagogiques**

Créé en 1945, le CIEP est un opérateur public sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses missions s'articulent autour de deux grands domaines d'activité : l'éducation (reconnaissance des diplômes, ingénierie éducative dans l'enseignement général, supérieur et professionnel) et les langues (langue française, langues et mobilité, certifications en français dont le TCF, le DELF et le DALF). L'établissement est membre d'ALTE (*The Association of Language Testers in Europe*).

[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

- **FIPF, Fédération internationale des professeurs de français**

La FIPF rassemble plus de 70 000 enseignants, regroupés dans 165 associations, dont quelques fédérations nationales. Avec différents partenaires, ministères français, canadiens, québécois, et belges, elle contribue par ses actions à la diffusion du français et des cultures francophones. Tous les quatre ans, la FIPF organise un congrès mondial. [www.fipf.info](http://www.fipf.info)

- **Groupement FLE**

Depuis 1994, le Groupement FLE réunit des professionnels du français langue étrangère de 33 écoles. Il a créé son propre référentiel de qualité FLE basé sur l'information et l'accueil, une pédagogie en relation avec le CECRL, les obligations légales en matière de sécurité et de droit du travail. [www.goupement-fle.com](http://www.goupement-fle.com)

- **SOUFFLE, Groupement professionnel des organismes de français langue étrangère**

16 centres de langue française qui sont tous labellisés Qualité FLE. [www.souffle.asso.fr](http://www.souffle.asso.fr)

- **UNOSEL, Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues**

Fédération d'organismes créée en 1978, regroupe 70 membres, dont 8 écoles de français langue étrangère qui proposent des cours de français général, d'approche de l'économie, de la culture et de la civilisation françaises. [www.unosel.com](http://www.unosel.com)

## Sites de références :

- Arrêté du 3 mai 2007 (test d'évaluation du français (TEF)) : [www.fda.cciip.fr/documents/pdf/tef/arrete\\_men\\_2007.pdf](http://www.fda.cciip.fr/documents/pdf/tef/arrete_men_2007.pdf)
- ADCUEFE, Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers : <http://fle.asso.free.fr/adcuef>
- Agence de promotion du FLE : [www.groupement-fle.com](http://www.groupement-fle.com)
- ALTE, The Association of Language Testers in Europe : [www.alte.org](http://www.alte.org)
- Apprendre le français en France : [www.coursdete.campusfrance.org](http://www.coursdete.campusfrance.org)
- Apprendre TV, le français avec TV5 Monde : [www.apprendre.tv5monde.com](http://www.apprendre.tv5monde.com)
- Asdifle, Association de didactique du français langue étrangère : [www.asdifle.org](http://www.asdifle.org)
- AUF, Agence Universitaire de la Francophonie : [www.auf.org](http://www.auf.org)
- CCIP, Chambre de commerce et d'industrie de Paris : [www.cciip.fr](http://www.cciip.fr)
- CECRL, Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe : [www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf)
- CELAF, Centre de langue française de la CCIP : [www.francais.cci-paris-idf.fr](http://www.francais.cci-paris-idf.fr)
- CIEP, Centre international d'études pédagogiques : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)
- CNED, Centre national d'enseignement à distance : [www.cned.fr/vie-active/formation-professionnelle/fle/](http://www.cned.fr/vie-active/formation-professionnelle/fle/)
- DELF, Diplôme d'études en langue française – DALF, Diplôme approfondi de langue française : [www.ciep.fr/delfdalf/](http://www.ciep.fr/delfdalf/)
- DFP, Diplôme de français professionnel : [www.francais.cci-paris-idf.fr/diplomes](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/diplomes)
- Europass (Niveaux européens de langues de la Commission Européenne - Grille d'autoévaluation) : [www.europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr](http://www.europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr)
- FIPF, Fédération internationale des professeurs de français : [www.fipf.info/](http://www.fipf.info/)
- Fondation Alliance française, réseau des Alliances françaises dans le monde : [www.fondation-alliancefr.org](http://www.fondation-alliancefr.org)
- Forum mondial HERACLES, Hautes études et recherches pour les centres de langues de l'enseignement supérieur : [www.forummondialheracles.wix.com/heracles](http://www.forummondialheracles.wix.com/heracles)
- FOU, Français sur objectifs universitaires : [www.cuef.fr/articles-1/26-3-francaiobjectifuniversitaires](http://www.cuef.fr/articles-1/26-3-francaiobjectifuniversitaires)
- Le Français dans le monde, revue de la fédération internationale des professeurs de français langue étrangère : [www.fdlm.org](http://www.fdlm.org)
- Franc-Parler, portail de la communauté mondiale des professeurs de français : [www.francparler-oif.org](http://www.francparler-oif.org)
- GERFLINT, Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale : [www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)
- OIF, Organisation internationale de la Francophonie : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)
- Répertoire de centres de français langue étrangère en France : [www.qualitefle.fr](http://www.qualitefle.fr)
- RFI, Radio France internationale : [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)
- TCF, Test de connaissance du français : [www.ciep.fr/tcf/](http://www.ciep.fr/tcf/)
- TCF pour la demande d'admission préalable (DAP) : [www.ciep.fr/tcfdap/](http://www.ciep.fr/tcfdap/)
- TEF, Test d'évaluation du français : [www.francais.cci-paris-idf.fr/tests](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests)
- TEFAQ, Test d'évaluation du français adapté au Québec : [www.francais.cci-paris-idf.fr/tefaq-et-e-tefaq](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tefaq-et-e-tefaq)
- TV5 Monde, Apprendre le français : <http://apprendre.tv5monde.com>  
<http://parlons.francais.tv5monde.com>

## BON À SAVOIR

- Les tests et diplômes de français langue étrangère permettent d'attester du niveau de la maîtrise du français pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, au niveau Licence et Master.
- De nombreuses écoles de langues, les Alliances françaises, les Instituts culturels, etc., en France ou à l'étranger, proposent des formules rapides de familiarisation avec les tests de français langue étrangère (TCF, TEF). Les examens du DELF et du DALF demandent une préparation plus structurée et mieux planifiée, mais garantissent un bon niveau de français pour des diplômes acquis à vie.
- Choisir une préparation en France des tests ou diplômes de français langue étrangère assure des scores plus élevés et de plus grandes chances de réussite grâce à l'immersion culturelle et linguistique.
- L'obtention du niveau B1 ou B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est souhaitable pour des études dans l'enseignement supérieur français, en particulier pour les filières de sciences humaines et sociales.



### Un catalogue en ligne et une application mobile

#### Le catalogue des programmes courts académiques et des séjours culturels et linguistiques :

[www.coursdete.campusfrance.org](http://www.coursdete.campusfrance.org)

Ce catalogue, bilingue français/anglais, présente l'offre de formation en Français Langue Étrangère (FLE) ainsi que les cours d'été/hiver académiques en France :

- Une carte interactive des régions françaises,
- Un choix par niveau de français et domaines d'études.,
- Plus de 300 activités sportives, culturelles, gastronomiques...

**Immersion France**, l'application mobile, développée par Campus France en partenariat avec le MAEDI. Toutes les fonctionnalités d'une application mobile au service des étudiants souhaitant effectuer un séjour linguistique et touristique en France :

- Une description détaillée des programmes
- La découverte de la région choisie
- La mise en relation pour l'inscription